

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### **SCHELCHER IVO Global Yield 2024**

un compartiment de Schelcher Prince Investissements

Action P / ISIN : FR0013408432

Initiateur du PRIIP : SCHELCHER PRINCE GESTION

Site internet : [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr). Appelez le +33 (0)1 53 29 31 89 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SCHELCHER PRINCE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SCHELCHER PRINCE GESTION est agréé en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 31.07.2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit français, Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), un OPCVM.

#### Durée

La date d'échéance du Compartiment est le 30 juin 2025. Une résiliation du Produit (dissolution) résultant d'une décision unilatérale du gestionnaire se ferait selon les modalités définies dans les Statuts de la SICAV. Une résiliation automatique résulterait d'obligations réglementaires.

#### Objectifs

Ce Produit (dont les revenus sont capitalisés ou distribués) a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 2 ans, une performance annuelle nette de frais supérieure à 3.90%, à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille investi en titres de taux internationaux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen (EEE) et de l'OCDE (dont 50% minimum de l'actif net exposé à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon). Les titres ou émetteurs sont sélectionnés sans restriction de notation. Le compartiment peut détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles et titres assimilés.

Pour atteindre l'objectif de gestion le Produit peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés à titre d'exposition et de couverture sur les risques actions, de taux, de crédit et de change.

Ce Produit est un produit relevant de l'Article 6 au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR).

#### Investisseurs de détail visés

Clients professionnels et non-professionnels au sens de la Directive Mifid, ayant un horizon d'investissement au moins égal à 5 ans (courant du premier semestre 2024 + 6 mois) correspondant à l'horizon d'investissement, recherchant une exposition aux titres de taux internationaux sans contrainte de notation, et acceptant les risques associés. Le Produit peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes.

Le Produit n'est pas, et ne sera pas, enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Les personnes désirant acquérir ou souscrire des actions auront à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des "U.S. Persons". Tout actionnaire devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles actions et il pourra lui être demandé d'aliéner ses actions à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ».

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place sur ce Produit. Pour plus d'informations au sujet du mécanisme de swing pricing, veuillez-vous référer au prospectus. Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin d'une période de 2 ans qui correspond à l'horizon d'investissement.

Fermeture du Compartiment aux nouvelles souscriptions : Le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de la fermeture définitive du Compartiment à compter du 12 septembre 2023 (11h01), date à laquelle toutes les demandes de nouvelles souscriptions ne sont plus acceptées. Les actionnaires existants conservent le droit de demander le rachat de tout ou partie de leurs actions dans les conditions prévues dans le prospectus.

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion SCHELCHER PRINCE GESTION, 27-29 Rue Chateaubriand, 75008 Paris / [clientservices@spgestion.fr](mailto:clientservices@spgestion.fr) ou auprès du représentant ou distributeur local. Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



Risque le plus faible,

Risque le plus élevé,



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Ceci s'explique principalement par des investissements en obligations "high yield" sur le marché mondial.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

### Investissement EUR 10 000

La période de détention recommandée est de 3 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 200	EUR 7 530
	Rendement annuel moyen	-38%	-9,0%
<b>Scénario défavorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 180	EUR 7 530
	Rendement annuel moyen	-18,2%	-9,0%
<b>Scénario intermédiaire</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 040	EUR 10 930
	Rendement annuel moyen	0,4%	3,0%
<b>Scénario favorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 870	EUR 12 850
	Rendement annuel moyen	18,7%	8,7%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

- Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2021 et 12/2022.
- Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 05/2018 et 05/2021.
- Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2014 et 02/2017.

## Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	EUR 570	EUR 1 050
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5,7%	3,2%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,20% avant déduction des coûts et de 3,01% après cette déduction.

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts attendus.	EUR 121
Coûts de transaction (8)	0,49% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 49
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)		EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

(\*) L'investisseur est informé de coûts supplémentaires de commissions de mouvement prélevés par la société de gestion en plus de ceux visés dans le paragraphe composition des coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Ce produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou de la personne qui a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter SCHELCHER PRINCE GESTION au +33 (0)1 53 29 31 89, par courriel via l'adresse [clientservices@spgestion.fr](mailto:clientservices@spgestion.fr) ou par voie postale au 27-29 Rue Chateaubriand, 75008 Paris.

Vous pouvez également accéder aux modalités de traitement des réclamations sur le site :

<https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/upload/docs/application/pdf/2019-09/modalites-de-traitement-des-reclamations.pdf>.

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet [https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco\\_5006/fr/fonds](https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco_5006/fr/fonds).

L'AMF met également à disposition des investisseurs un service de médiation (Madame Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, 17, place de la bourse 75 082 Paris Cedex 02).

Ce Produit est un produit relevant de l'Article 6 au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR). Les informations concernant le SFDR et la taxonomie sont disponibles sur le site internet : [https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco\\_5006/fr/fonds](https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco_5006/fr/fonds).

Ce document d'information est mis à jour annuellement.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.